

# L'ASSOCIATION POUR LE PROGRÈS DES COMMUNICATIONS

## PLAN STRATÉGIQUE 2024-2027



# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>2. PROCESSUS</b>	<b>6</b>
<b>3. NOTRE HISTOIRE</b>	<b>8</b>
<b>4. NOS VALEURS</b>	<b>13</b>
<b>5. DÉFINITIONS DES CONCEPTS CLÉS</b>	<b>15</b>
<b>6. THÉORIE DU CHANGEMENT</b>	<b>21</b>
6.1 Bilan du contexte actuel et à venir	21
6.2 Hypothèses et convictions politiques	30
6.3 Notre vision et notre mission	33
6.4 Stratégies de développement de réseau et de mouvement	33
6.5 Résultats sur le long terme	34
6.6 Résultats immédiats	35
Résultat 1	35
Résultat 2	36
Résultat 3	38
Résultat 4	39
Résultat 5	40

# 1. INTRODUCTION

L'Association pour le progrès des communications (APC) est un réseau d'organisations et d'activistes. Fondée en 1990, l'association vise à mettre les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service des individus, des organisations et des mouvements sociaux pour consolider la construction de communautés stratégiques et contribuer au développement humain équitable, à la justice sociale, aux processus politiques participatifs et à la durabilité environnementale.

Lors des consultations visant à élaborer le plan stratégique d'APC 2024-2027, les membres, le personnel et les partenaires d'APC ont souligné la vitesse à laquelle les changements se produisent dans un contexte post-COVID déjà bien fragile. Parmi les préoccupations majeures, on retrouve les changements géopolitiques mondiaux, les guerres et conflits régionaux, l'intensification de la crise climatique, ainsi que la numérisation rapide des sociétés, qui a entraîné une augmentation de la surveillance et de la censure en ligne et accéléré la propagation de la violence facilitée par la technologie. Il a été constaté une fragmentation des efforts de plaidoyer dans les domaines de l'inclusion numérique et des droits numériques et de l'internet, et une augmentation du nombre d'acteurs divers travaillant sur des causes qui se chevauchent parfois.

Dans le dernier plan stratégique, nous avons compris la nécessité de recentrer la vision et la mission d'APC afin de mobiliser les forces de nos membres, partenaires et alliés pour contribuer à la transformation des systèmes d'oppression et des inégalités qui sont perpétués et renforcés par les modes d'utilisation et de gouvernance des technologies numériques. Nous avons également reconnu le besoin de concentrer davantage les efforts d'APC pour renforcer notre incidence. Dans le contexte actuel de tourmente et d'incertitude mondiale, nous nous engageons à renforcer les capacités d'organisation collective dans le but de construire un mouvement puissant pour garantir que l'internet et les technologies numériques favorisent la justice sociale, la justice de genre et la justice environnementale pour tous les peuples.

Nous pensons qu'en renforçant les capacités d'organisation collective dans le contexte mondial actuel, les acteurs de la société civile seront en mesure de s'opposer à la suppression des espaces politiques et civiques, de plaider en faveur de programmes pour un internet inclusif fondé sur les principes des droits humains, et de contester les nouvelles structures de pouvoir qui conduisent à la répression et à la marginalisation.

C'est dans cette perspective que nous réaffirmons notre identité organisationnelle dans le cadre de ce plan stratégique :

**Une organisation rassembleuse qui sait construire des ponts.** APC est un interlocuteur et intermédiaire de confiance qui sait mettre en relations différents mouvements, organisations et intérêts au niveau national, régional et mondial et ainsi soutenir les communautés et les initiatives qui cherchent à promouvoir le rôle de l'internet et des technologies numériques en faveur du développement durable et équitable, de la justice sociale et des processus politiques participatifs. Nous occupons une position unique dans les domaines des droits numériques et de l'internet, des mouvements féministes et pour les droits des femmes, et nous tissons des liens avec le mouvement pour la justice environnementale. Nous jouons un rôle essentiel en rassemblant à des moments clés des personnes et des organisations ayant des perspectives intersectionnelles, du Sud global ainsi que des expériences du monde entier pour qu'elles interviennent dans les espaces politiques régionaux et internationaux. Nous encourageons un travail collaboratif imprégné des défis locaux pour favoriser les relations et la confiance au sein des réseaux.

**Une communauté diversifiée et ancrée sur le terrain.** APC tire sa force de l'expérience, l'expertise et la diversité de ses membres, ainsi que des personnes et des organisations avec qui nous travaillons. Notre personnel, nos membres, nos partenaires et nos alliés sont compétents en matière de pratiques et de politiques de l'internet au niveau national, régional et mondial. Cela nous permet d'amener des changements politiques à un niveau élevé tout en conservant une compréhension bien ancrée de ce qui se passe sur le terrain. Notre expérience dans la mise en œuvre d'initiatives nationales, régionales et mondiales nous permet de développer des solutions de connectivité innovantes et centrées sur les communautés, de plaider en faveur d'une approche axée sur les droits en matière d'accès à l'internet et de gouvernance multipartite, de renforcer les capacités de différents types d'acteurs et de travailler en partenariat avec un large éventail de personnes et d'institutions.

**Un réseau féministe, écologiste et de défense des droits humains.** APC influence le discours sur les questions liées à l'internet afin d'encourager l'intégration des normes et standards de droits humains, de justice de genre, de pratiques et valeurs féministes<sup>1</sup> dans les processus et retombées des espaces politiques et de gouvernance de l'internet. Nous plaçons au cœur de notre travail de nombreux droits, que ce soient les droits civils et politiques ou encore les droits économiques, sociaux, culturels et sexuels, étant donné leur lien avec l'internet et les technologies numériques. Nous apportons notre soutien et travaillons avec les activistes, organisations et réseaux des mouvements de défense des droits humains, des droits sexuels, des droits des femmes et ceux pour la justice sociale et environnementale.

**Des acteurs et actrices du changement politique.** APC fait le lien entre les politiques et les pratiques au niveau national, régional et mondial à travers l'analyse collective, le renforcement des capacités et un soutien envers l'engagement durable dans les mécanismes des droits humains et de gouvernance internet, grâce à nos membres et nos partenaires stratégiques. Notre approche du plaidoyer politique est collaborative, s'appuie sur les expériences et les connaissances de nos membres et partenaires, et tire parti des liens que nous avons entre les niveaux national, régional et mondial. Nous prenons part de manière critique et constructive aux processus de gouvernance de l'internet et des technologies numériques, en plaident pour l'approche multipartite comme base et condition d'une gouvernance transparente, responsable, inclusive et respectueuse des droits. Nous exigeons des gouvernements et du secteur privé qu'ils assument leurs responsabilités en matière de respect des droits humains et de promotion de la justice sociale.

**Des pratiques technologiques innovantes axées sur les personnes.** À l'origine, la plupart des membres d'APC avaient pour but de fournir des services « proto-internet » aux ONG – c'était le début des années 1990, avant l'arrivée de l'internet commercial. Depuis, les membres d'APC se sont multipliés et nous avons continué à travailler sur l'inclusion numérique, notamment en collaborant avec les communautés locales pour développer des solutions alternatives d'accès à la connectivité, centrées sur les personnes, et en proposant des formations et du soutien à l'échelle locale. Nous avons toujours mis l'accent sur le développement et l'utilisation de logiciels libres et sur la mise en place de pratiques féministes dans le cadre de nos activités de renforcement des capacités au sein des communautés et des contextes locaux. Pendant plus de trois décennies, nous avons continué à développer notre expérience et notre expertise technique et politique pour soutenir notre vision pour des infrastructures et des protocoles internet adaptés au contexte local, ouverts et durables.

---

1. <https://feministinternet.org/en/resource/fpis-french>

## 2. PROCESSUS

Ce plan stratégique est le résultat d'un processus de consultation qui s'appuie sur les résultats de l'évaluation à mi-parcours d'APC en 2022, ainsi que sur l'évaluation de notre programme d'accès local sur une période de cinq ans<sup>2</sup>. L'évaluation de mi-parcours a permis de confirmer les constats suivants :

- APC se distingue par son approche ancrée dans le Sud global et par son engagement envers les personnes les plus à risque d'être exclues des avantages potentiels qu'offrent l'internet et les technologies.
- En tant que réseau et communauté, APC est une organisation solide et durable, et ce grâce à sa bonne réputation, à son engagement envers sa vision et ses valeurs, à ses relations solides, à la constance de ses ressources ainsi qu'à la compétence et à la créativité de son équipe de travail.

Cependant, l'évaluation a aussi permis de souligner ces écueils :

- APC fait face à plusieurs défis, dont beaucoup sont liés à l'ampleur de sa mission, aux résultats ambitieux visés dans son plan stratégique et au grand nombre de partenariats et de projets dans lesquels l'organisation s'implique.
- Les défis pour APC sont exacerbés et découlent de problèmes organisationnels comme le manque de temps et la surcharge de travail, des lacunes dans la planification et la coordination, des programmations en silo et décentralisées, des incohérences dans la structure organisationnelle, des occasions manquées de synergie et de collaboration, et finalement, des méthodes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage inadéquates.

---

2. L'initiative Local Networks (LocNet) a débuté en 2017 dans le cadre d'une collaboration entre APC et Rhizomatica, et ce, en partenariat avec des communautés locales et des organisations de soutien en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes.

À partir de ces constats, nos objectifs dans le cadre de ce processus stratégique étaient les suivants :

- Identifier les changements dans le contexte externe et apporter des réponses.
- Mieux définir ce qu'est le changement pour APC, ainsi que mieux cibler de quelles manières et à quel endroit APC peut répondre le plus efficacement possible au contexte actuel.
- Approfondir l'impact d'APC en affinant le rôle qui lui est propre et ses apports uniques.
- Renforcer l'intégration stratégique des différents secteurs de travail d'APC.

Le processus a commencé par une série de consultations avec le personnel d'APC, le conseil d'administration et les membres afin de recueillir leur réflexion sur les changements dans le contexte externe, sur l'état actuel du domaine de l'inclusion numérique et de l'organisation des droits numériques et de l'internet, ainsi que sur le rôle propre à APC dans ce contexte. Pour faire suite aux idées et thèmes clés qui ont émergé de ces consultations, nous avons mené un sondage auprès de nos membres et partenaires en anglais, espagnol et français. Nous avons aussi organisé des entretiens avec 10 « expertes » qui connaissent bien APC et qui ont une compréhension approfondie du domaine. L'objectif du sondage et des entretiens était de creuser les questions liées au rôle particulier d'APC, et à la manière dont APC pourrait renforcer son impact au cours des cinq prochaines années. Nous avons également réalisé une cartographie des acteurs clés dans le domaine afin de mieux identifier la place et le rôle spécifique qu'APC y occupe. Ce processus a permis de dégager un certain nombre de résultats clés qui ont ensuite mené à la révision de notre théorie du changement, un processus que nous avons conduit en discutant avec notre équipe de travail. Enfin, nous avons élaboré un projet de plan stratégique à partir de la théorie du changement, afin que le personnel d'APC, le conseil d'administration et les membres puissent en discuter et nous faire part de leurs commentaires.

Le Conseil d'APC a approuvé le plan stratégique 2024-2027 lors d'un vote le 7 décembre 2023.

## 3. NOTRE HISTOIRE

APC a été fondée par sept organisations en 1990 en tant que réseau composé de membres à l'échelle internationale. Les membres, issus des mouvements pour la justice sociale, les droits du travail, les droits humains, l'environnement et la paix, travaillaient avec des ONG pionnières et des activistes du monde entier pour générer du contenu, partager de l'information et se mobiliser en utilisant les réseaux d'information et de communication électroniques émergents. Durant cette période de fondation, nous disposions d'un réseau solide et étendu de partenaires dans les pays du Sud qui étaient tous des pionniers dans la mise en place des premières infrastructures internet dans leurs pays. Ces premiers réseaux informatiques ont facilité un accès élargi à l'information pour les bénéficiaires, en particulier pour les ONG de terrain<sup>3</sup>, et ont permis de connecter les mouvements écologistes, de développement communautaire, de défense des droits humains et les mouvements de femmes dans le monde entier.

Au cours des années 1990, nous avons travaillé avec des partenaires pour mettre en relation des ONG et des activistes du Sud à l'échelle nationale, régionale et mondiale. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les Nations unies (ONU) pour fournir des communications électroniques à de nombreuses conférences, notamment le Sommet de la Terre (1992), la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (1993), le Sommet mondial pour le développement social (1995) et la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (1995).

Le Sommet de la Terre de 1992 et les engagements contraignants pris par les gouvernements, qui sont inscrits dans l'« Agenda 21 », ont fourni une plateforme de plaidoyer soutenu et continu pour les activistes environnementalistes à travers le monde. Nous avons appuyé le mouvement environnemental, qui a été l'un des premiers à utiliser les communications informatisées, et nous avons travaillé en étroite collaboration avec lui dans le domaine du plaidoyer politique tout au long de la décennie.

---

3. <https://www.apc.org/about/history/enabling-civil-society-policy-making>

APC s'est engagée depuis ses débuts à faire avancer la durabilité de l'environnement et lui accorde depuis 2004 une place privilégiée, de diverses manières, dans ses plans stratégiques. Même à l'époque où nous n'avions pas les ressources nécessaires pour travailler sur les questions environnementales, celles-ci ont continué de faire partie de notre sensibilité et de notre analyse globale.

La quatrième Conférence mondiale sur les femmes en 1995 a été un processus marquant pour notre organisation. Les femmes travaillant dans les organisations membres d'APC, qui se concentraient déjà sur le lien entre les technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'égalité des genres, ont saisi l'opportunité que représentait le processus préparatoire de deux ans pour construire un réseau international d'organisations de femmes travaillant ensemble en ligne, avec le soutien du Programme d'appui aux réseaux de femmes (PARF) d'APC. Le PARF, fondé en 1993, est devenu un précurseur sur les questions liées aux droits des femmes, à l'égalité des genres et aux TIC au cours des années 1990 et 2000. Aujourd'hui, ce travail se poursuit à travers ce qui s'appelle maintenant le Programme des droits des femmes (PDF) d'APC.

Au cours de sa deuxième décennie d'existence, APC a cessé de se focaliser sur la création de solutions de connectivité et sur la promotion de l'accès à l'internet pour plutôt mettre de l'avant une vision dans laquelle toutes les personnes ont un accès facile et abordable à un internet libre et ouvert afin d'améliorer leur vie et de créer un monde plus juste. Nous avons axé nos efforts sur le développement et le renforcement de l'utilisation stratégique de l'internet par les communautés, en plaident pour un accès significatif et en faisant la surveillance et l'analyse des secteurs clés qui façonnent le développement et l'évolution de l'internet et des réseaux de TIC émergents.

Nous avons été les premiers à suivre l'évolution des politiques et à plaider en faveur de politiques liées aux TIC qui insistent sur l'inclusion numérique et sur l'intégration des TIC dans le développement. Nous avons également critiqué la concentration de la propriété et du contrôle des TIC et dénoncé l'exclusion de la majorité des populations des pays en voie de développement de l'accès à l'internet<sup>4</sup>. Nous avons plaidé pour une approche fondée sur les droits humains dans tout ce qui touche l'utilisation, le développement et l'évolution de l'internet.

---

4. Ceci est tiré de la position d'APC en 2000 au sein du Groupe de haut niveau des Nations unies sur les TIC pour le développement. Cette citation est tirée de « Encourager la participation de la société civile dans les politiques des TIC » (APC, 2003). [https://www.apc.org/sites/default/files/InvolvingCivilSociety\\_FR.pdf](https://www.apc.org/sites/default/files/InvolvingCivilSociety_FR.pdf)

À cette époque, l'utilisation de l'internet par des ONG et des activistes pour contester le pouvoir et les inégalités structurelles ne passait pas inaperçue auprès des États et même du secteur privé. Les premiers cas de violations des droits humains en ligne remontent à la fin des années 1990, et c'est à cette époque qu'a commencé notre travail de défense des droits humains en ligne, comme le souligne la Charte des droits de l'internet d'APC, élaborée en 2000<sup>5</sup>.

Nous avons opté activement pour une approche fondée sur les droits humains en préconisant des processus d'élaboration de politiques inclusifs afin que les personnes puissent participer aux décisions qui affectent leurs droits. Nous avons mis l'accent sur la responsabilité des gouvernements en matière de promotion, de protection, de respect et de jouissance des droits humains et sur la responsabilité des entreprises en matière de respect des droits humains ; sur la discrimination et l'égalité, sur l'autonomisation et sur la capacité des personnes à connaître et défendre leurs droits. APC s'est fait connaître pour son intégration des droits humains, de la gouvernance inclusive et responsable et de l'égalité des genres dans son travail concernant les TIC pour le développement.

Au cours des années 2000, notre travail à l'échelle nationale, régionale et mondiale a intégré d'importantes stratégies et campagnes de plaidoyer politique articulées autour de notre Charte des droits de l'internet. Les principaux processus politiques auxquels nous avons participé ont été le Forum social mondial, le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)<sup>6</sup> et le Forum sur la gouvernance de l'internet (FGI) qui lui a succédé. Nous avons joué un rôle essentiel d'organisateur et de facilitateur pour les réseaux de la société civile au cours de cette période, et nous avons poussé à la régionalisation des plans d'action en matière de gouvernance de l'internet. Nous avons incité et participé à la création de FGI régionaux, en particulier en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'en Afrique. Par conséquent, APC est l'un des premiers défenseurs de l'approche multipartite de la gouvernance de l'internet, l'un des principes clés du SMSI.

- 
5. Il est important de comprendre la différence entre « approche fondée sur les droits humains » et la défense des droits humains. L'approche fondée sur les droits humains trouve ses racines dans le Sud global (tel qu'exprimé en 1986 dans la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies sur le droit au développement). Cette approche se fonde aussi sur la perspective critique, ancrée dans la justice sociale, à l'égard des droits civils et politiques individuels, une perspective qui a émergé vers la fin de la guerre froide. Le travail d'APC dans le domaine des droits humains a toujours été plus qu'une simple question de droits individuels ou de droits numériques.
  6. Le document « Encourager la participation de la société civile dans les politiques des TIC » (APC, 2003) contient les positions sur le SMSI des différentes régions d'APC et du Programme d'appui aux réseaux de femmes (PARF). [https://www.apc.org/sites/default/files/InvolvingCivilSociety\\_FR.pdf](https://www.apc.org/sites/default/files/InvolvingCivilSociety_FR.pdf)

Nous avons également lancé la première édition de l'Observatoire mondial de la société de l'information (OMSI, ou GISWatch en anglais) qui, au cours de la quinzaine d'années qui a suivi, a joué un rôle essentiel en fournissant des perspectives, des analyses et des connaissances provenant de la société civile du Sud global sur une variété d'enjeux qui étaient stratégiquement importants pour APC.

Au milieu des années 2000, notre programme pour les femmes a plaidé pour la fin de la violence en ligne basée sur le genre (VBG). Ce travail a pris la forme de plaidoyer politique et d'organisation de campagnes novatrices comme « Réapproprie-toi la technologie! ». Cela s'inscrivait aussi dans le cadre de nos efforts visant à faire du tout nouveau Conseil des droits de l'homme des Nations unies (CDH) un espace de plaidoyer en faveur de la reconnaissance des droits humains sur l'internet.

Durant sa troisième décennie d'existence, une stratégie centrale au travail d'APC a consisté à plaider pour que les droits de l'internet soient reconnus en tant que droits humains. Le plaidoyer politique mené au CDH, au FGI, aux forums du SMSI et dans d'autres espaces s'est appuyé sur la recherche, les connaissances, l'expérience et les témoignages recueillis dans le cadre d'une série de projets. Parmi ces projets, on retrouve notamment « Les droits de l'internet sont des droits humains », IMPACT (un projet de plaidoyer pour le changement à travers les technologies en Inde, en Malaisie et au Pakistan), CHALLENGE (qui remettait en question les discours de haine et les atteintes à la liberté de religion et d'expression en ligne en Asie), ainsi qu'un projet explorant le potentiel de l'internet dans la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels. En collaboration avec des partenaires et des alliés, nous avons joué un rôle déterminant en influençant deux résolutions importantes du Conseil des droits de l'homme : la reconnaissance que « les droits dont les personnes jouissent hors ligne doivent également être protégés en ligne » (adoptée pour la première fois en 2012) et la reconnaissance de la violence en ligne basée sur le genre comme étant une atteinte aux droits (en 2018).

Le travail du Programme des droits des femmes concernant la violence basée sur le genre dans les années 2000, guidé par une analyse féministe des droits des femmes, a engendré une vision entièrement nouvelle de l'internet, qui aujourd'hui est l'un des piliers fondamentaux du travail d'APC. Au cours des dix dernières années, ce travail s'est nourri des perspectives d'activistes travaillant dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive et celui des droits des personnes queers. Le tout a débouché sur une approche intersectionnelle de notre action de plaidoyer, qui s'est concrétisée par les Principes féministes de l'internet (PFI)<sup>7</sup>. Les PFI mettent l'accent sur les aspects politiques de l'internet. Ils offrent aux groupes et personnes de divers horizons un moyen puissant de participer et d'utiliser l'internet et d'autres technologies selon leurs propres termes.

En cette fin de troisième décennie pour APC, nous avons pu « boucler la boucle » dans certaines parties de notre travail. Pour citer un membre du conseil d'administration, « APC a connecté les premiers [kilomètres], APC connecte aujourd'hui les derniers ». Notre travail sur l'inclusion numérique s'est fondé sur notre expérience de création d'initiatives de connectivité communautaires durables, qui favorisent le soutien par les pairs et le développement de capacités. Il s'est aussi basé sur nos réalisations en matière d'analyse de genre et d'approches collaboratives visant à modifier les politiques et les législations. Nous avons également réagi à la crise climatique en travaillant avec nos membres pour renforcer collectivement notre engagement en faveur de l'utilisation durable des technologies. De plus, nous avons commencé à nous impliquer dans le mouvement pour la justice environnementale, dont l'approche du changement centrée sur l'être humain est en phase avec la nôtre.

Alors qu'APC entame sa quatrième décennie, les défis que nous devons relever sont nombreux. Il est urgent de répondre à la crise environnementale, de contrer le pouvoir des entreprises, de contester et de prévenir la violence et les abus perpétrés par l'État ou d'autres acteurs, de répondre aux attaques croissantes envers les droits humains et l'utilisation des médias sociaux et d'autres technologies numériques comme des armes et enfin, de s'opposer au sapement constant des espaces civiques, des processus et des institutions démocratiques. Dans une ère marquée par la pandémie de COVID-19, qui a mis en évidence l'exclusion des communautés non connectées et l'autoritarisme croissant des États en ligne, il est indispensable de s'attaquer aux nombreuses formes de censure et de contrôle en ligne, y compris les menaces criminelles et financières qui pèsent sur la liberté d'expression en temps de conflit et de guerre. Il est aussi nécessaire de poursuivre notre travail au sein des communautés et de s'engager à nouveau en faveur de processus politiques et de plans d'action inclusifs afin que les plus marginalisées puissent être connectées de manière significative.

---

7. <https://feministinternet.org/>

## 4. NOS VALEURS

Nos valeurs sont les croyances et les principes qui guident toutes les interventions d'APC. Ces valeurs sont partagées par notre personnel et nos membres en plus d'être fortement intégrées dans la culture et l'opération de notre réseau. Elles permettent de définir comment nous désirons créer et entretenir nos relations avec les personnes et les organisations que nous côtoyons.

Puisque nous croyons que l'internet est un bien public et que nous nous engageons à promouvoir des infrastructures et des modèles économiques alternatifs qui contribuent aux biens communs mondiaux, nous chérissons les valeurs suivantes :

- Initiative et prise en charge locale
- Contenu et formats ouverts ; logiciels libres et à code ouvert dits FLOSS (free/libre/open source software)
- Solutions technologiques appropriées et abordables qui favorisent l'autodétermination des réseaux<sup>8</sup>.

---

8. Luca Belli définit l'autodétermination des réseaux comme « le droit de s'associer librement pour définir, de manière démocratique, la conception, le développement et la gestion de l'infrastructure de réseau comme un bien commun, afin que tous les individus puissent librement rechercher, transmettre et recevoir des informations et des innovations ». [Building Good Digital Sovereignty through Digital Public Infrastructures and Digital Commons in India and Brazil | ThinkTwenty \(T20\) India 2023 - Official Engagement Group of G20 \(t20ind.org\)](#)

Puisque nous croyons au pouvoir collectif des réseaux et des mouvements, nous chérissons les valeurs suivantes :

- Collaboration et partenariat
- Créativité, innovation, renforcement mutuel par le partage et l'approfondissement de notre intelligence collective
- Leadership partagé
- Action locale et décentralisée
- Lien entre la théorie et la pratique.

Puisque nous croyons à l'importance de comprendre et critiquer les structures et systèmes d'oppression dans une perspective féministe et de droits humains, nous chérissons les valeurs suivantes :

- Intersectionnalité comme lentille appliquée à tout ce que nous faisons
- Liberté d'expression, incluant la liberté d'exprimer ses sexualités et identités de genre
- Inclusion et diversité
- Égalité sociale
- Gouvernance démocratique, responsable et transparente.

Puisque nous croyons que la durabilité, pour nous-mêmes, les autres et la planète, est un ingrédient nécessaire pour créer le monde que nous voulons, nous chérissons les valeurs suivantes :

- Adopter des approches et des actions socialement et environnementalement justes
- Contribuer à la création de systèmes, d'approches et de pratiques durables
- Assurer le bien-être individuel et collectif.

# 5. DÉFINITIONS DES CONCEPTS CLÉS

## APC

Lorsque nous parlons d'« APC », nous faisons référence aux membres (organisations), aux personnes associées (individus) et au personnel. Le personnel et les membres travaillent ensemble sur divers projets et initiatives, en fonction des capacités et des intérêts des membres en matière de plaidoyer, ainsi qu'en fonction des ressources disponibles. Les membres peuvent également démarrer des projets ou des activités entre eux, et ceux-ci peuvent être soutenus par des subventions. Les personnes associées à APC participent aux espaces et aux activités d'APC. Des réunions régulières avec les membres et les associées sont organisées, à la fois en ligne et hors ligne, et un plaidoyer collaboratif est mené dans divers forums, processus institutionnels et événements, y compris dans les espaces de gouvernance régionale et mondiale et au sein des mécanismes des droits humains. Le Conseil d'administration est élu par les membres et les membres sont également représentés au sein du Conseil d'APC.

---

## Réseau

Lorsque nous parlons du « réseau », nous faisons référence collectivement aux différents réseaux que nous mobilisons dans le cadre de nos activités, ainsi qu'aux partenaires et alliés avec qui nous travaillons en étroite collaboration dans le cadre de projets, de campagnes et d'autres activités conjointes.

## **Communautés**

Il s'agit des communautés locales basées dans des zones urbaines, périurbaines ou rurales, éloignées et/ou marginalisées. Dans le cadre de notre travail sur l'inclusion numérique, nous adoptons une définition plus étroite qui se réfère aux « communautés locales généralement basées dans des zones rurales, éloignées et/ou marginalisées ». Dans ce contexte, nous parlons de « connectivité communautaire » ou d'« initiatives de connectivité communautaires »

---

## **Construction de mouvements**

Pour APC, la construction de mouvements consiste à renforcer le pouvoir collectif des acteurs qui travaillent à faire progresser l'inclusion numérique et les droits de l'internet.

---

## **Droits numériques et droits de l'internet**

Bien que nous utilisions parfois ces termes de manière interchangeable, les droits numériques concernent principalement les droits civils et politiques, tandis que les droits de l'internet sont plus englobants et mettent aussi l'accent sur les droits liés à l'accès et à l'utilisation de l'infrastructure de l'internet et des technologies numériques à des fins de justice socio-économique et environnementale, et de développement durable.

---

## **Résilience numérique**

C'est la capacité dont disposent les activistes et les communautés de créer un environnement en ligne sûr, sécurisé et durable qui leur permet de faire valoir leurs droits, dans lequel il leur est possible de s'épanouir tout en limitant l'impact des violations et des menaces en ligne.

## **Inclusion numérique**

Pour APC, l'inclusion numérique ne consiste pas simplement à augmenter le nombre de personnes connectées à l'internet. L'inclusion numérique implique la création de mécanismes et de processus pour assurer progressivement la participation significative des communautés non connectées et de celles qui sont « à peine en ligne » dans la société et l'économie numériques. Elle suppose le développement des compétences et du savoir-faire nécessaires pour participer en toute sécurité aux activités en ligne et la création des conditions nécessaires pour que les communautés puissent accéder à l'internet et l'utiliser de manière durable. L'inclusion numérique implique également la participation des communautés aux processus d'élaboration des politiques pertinentes, comme celles relatives à l'accès, et la prise en compte adéquate de solutions de connectivité alternatives qui privilégient les approches locales et communautaires.

---

## **Accès significatif**

Il s'agit d'un accès à l'internet qui est abordable et accessible grâce à des services, une langue et des appareils adéquats, et qui a un impact positif sur la vie économique, sociale, culturelle et politique des personnes.

---

## **Internet féministe**

L'Internet féministe vise à permettre à un plus grand nombre de femmes et de personnes queers – dans toute leur diversité – de jouir pleinement de leurs droits, de s'adonner au plaisir et au jeu, et de démanteler le patriarcat. Cette démarche tient compte de nos différentes réalités, contextes et spécificités, notamment l'âge, les handicaps, les sexualités, les identités et expressions de genre, les situations socio-économiques, les croyances politiques et religieuses, les origines ethniques et les marqueurs raciaux. Les principes essentiels à la réalisation d'un internet féministe peuvent être consultés ici : <https://feministinternet.org/en/resource/fpis-french>.

## Sécurité holistique

La sécurité holistique est une approche globale et intégrée de la sécurité qui tient compte des différentes dimensions de la vie : physique, numérique, institutionnelle, psychosociale et celle du bien-être. La sécurité holistique ne se limite pas à fournir des ressources, des formations, des équipements, des conseils ou des actions de sensibilisation. Elle vise à promouvoir une culture de la sécurité aux niveaux individuel, organisationnel, communautaire, national et mondial. Elle accorde une place centrale à la solidarité et l'autonomie, en considérant que ce sont les diverses expériences des activistes qui déterminent leurs propres besoins et leurs propres capacités.

---

## Bien-être

Chez APC, le bien-être est un concept en constante évolution, bien ancré dans nos pratiques. C'est une approche et une pratique d'attention et de soins envers le bien-être individuel, collectif et institutionnel. Au niveau individuel, prendre soin de notre bien-être nécessite la responsabilité et la capacité de poser ses limites afin d'être en mesure de répondre aux besoins des autres. Pour prendre soin du bien-être collectif, nous devons reconnaître que toutes les relations ne sont pas égales et qu'elles sont marquées par des rapports de force visibles et cachés. Pour cela, il est nécessaire de s'engager à renforcer l'autonomie des uns et des autres, et donc de renforcer le collectif. Au niveau institutionnel, prendre soin, c'est chercher à remédier aux rapports de pouvoir présents en milieu de travail, en faisant valoir les droits du travail et en renforçant l'autonomie et la responsabilité individuelles des travailleurs et travailleuses. C'est aussi lutter contre le stress, les risques et les exigences déraisonnables liés au travail (provenant de l'interne comme de l'externe) et contre les préjugés et les discriminations engrainés en milieu de travail. Le bien-être institutionnel consiste quant à lui à situer l'organisation dans le contexte plus large des personnes avec qui elle entretient des relations, basées sur des services et des besoins concrets. C'est aussi positionner l'organisation par rapport à son empreinte écologique, en trouvant un équilibre entre les priorités de travail et les considérations éthiques et environnementales lors des prises de décision.

## Défenseures des droits humains

Notre travail avec les défenseures des droits humains se fait dans une perspective féministe et holistique de la sécurité et la protection. Même si notre compréhension des acteurs et des activistes avec qui nous travaillons ne cesse d'évoluer, nous nous intéressons particulièrement à l'intersection des droits numériques et du travail des personnes défendant les droits humains sur le terrain, ainsi qu'à leurs interactions avec les communautés et les leaders. Dans notre travail, nous accordons une attention particulière aux défenseures des droits humains. Bien que les journalistes et autres groupes soient souvent définis comme défenseurs des droits humains, ils ne font pas spécifiquement partie de notre champ d'action. Toutefois, ces groupes font partie de nos alliés et de notre communauté.

---

## Sud global

APC défend les intérêts des populations marginalisées du Sud global. Cependant, notre utilisation du terme « Sud global » est politiquement et géographiquement fluide. Nous l'entendons de la même façon que l'universitaire Anne Garland Mahler qui définit le Sud global comme recouvrant « les espaces et les peuples affectés négativement par la mondialisation capitaliste contemporaine », ce qui signifie donc qu'« il y a des Sud économiques dans le Nord géographique et des Nord dans le Sud géographique »<sup>9</sup>.

---

9. [https://en.wikipedia.org/wiki/Global\\_North\\_and\\_Global\\_South](https://en.wikipedia.org/wiki/Global_North_and_Global_South)

## Bien public mondial

La notion de « bien public » renvoie à quelque chose qui profite à l'ensemble de la société, et pour lequel il n'y a que peu ou pas d'obstacles pour que chaque personne puisse en bénéficier. Idéalement, ce bien devrait avoir un caractère de « non-rivalité », c'est-à-dire qu'il peut être utilisé ou accessible à répétition sans s'épuiser. Il devrait aussi être « non excluable », c'est-à-dire que tout le monde devrait pouvoir profiter de ce bien ou y accéder sans qu'il y ait d'obstacles à son accès. L'internet devrait idéalement être réglementé en tant que bien public mondial, de sorte qu'il soit abordable pour tout le monde, et qu'il soit sûr et sécurisé, sans pour autant y limiter l'exercice des droits et libertés tels que la liberté d'expression ou l'accès à l'information. Il faut également qu'il puisse être utilisé et développé de manière durable de manière à ne pas épuiser les ressources environnementales. À cet égard, comme de nombreuses infrastructures créées par les sociétés humaines, l'internet doit être développé avec soin en tant que bien commun mondial. Cela doit se faire en tenant compte des limites environnementales liées à son développement et à son utilisation, afin que tout le monde puisse y avoir accès et qu'il fonctionne comme un bien public mondial.

# 6. THÉORIE DU CHANGEMENT

## 6.1 BILAN DU CONTEXTE ACTUEL ET À VENIR

Le présent plan stratégique s'inscrit dans un contexte de grande tourmente mondiale, d'incertitude généralisée et de changement accéléré. Nous sommes confronté·e·s à une terrible intensification de la violence et à une escalade des conflits, notamment en Palestine, en Israël, au Soudan, en Éthiopie et au Myanmar, ainsi qu'à une guerre prolongée en Ukraine. Il s'agit d'un contexte caractérisé par la numérisation et la mise en données rapides des sociétés, avec des économies fragiles dans le Sud global qui tentent encore de se remettre de la pandémie de COVID-19. Il est marqué par une résurgence du nationalisme et du fondamentalisme de droite dans de nombreux pays, par la légitimation de la misogynie et des discours anti-droits, et par la précarité croissante des corps noirs, racisés et de la diversité.

### **Échec de la gouvernance mondiale et aggravation des inégalités**

En 2020, au plus fort de la pandémie de COVID-19, le Secrétaire général des Nations unies António Guterres a fait appel à un « nouveau contrat social, entre les gouvernements, les populations, la société civile et les entreprises »<sup>10</sup>. Son objectif était d'aborder le problème des inégalités mondiales flagrantes mises en évidence par la pandémie et de proposer un moyen de corriger les causes sous-jacentes de ces inégalités, notamment les injustices historiques liées « au colonialisme et au patriarcat, au racisme et à la fracture numérique »<sup>11</sup>. Ainsi, il a identifié que la numérisation et les changements climatiques étaient sans doute les facteurs affectant le plus gravement un avenir durable, et qu'ils menaçaient tous deux d'exacerber les inégalités s'ils n'étaient pas traités dans le cadre d'une coopération mondiale concertée.

---

10. Conférence Nelson Mandela du Secrétaire général : « Lutter contre la pandémie d'inégalités : un nouveau contrat social pour une nouvelle ère » | Secrétaire général des Nations unies

11. A New Social Contract for a New Era – Développement durable des Nations unies

La pandémie a amplifié de nombreuses inégalités entrecroisées en plus de révéler les tendances autoritaires de nombreux États, les inégalités mondiales et les priviléges hégémoniques sur des enjeux tels que la distribution des vaccins<sup>12</sup>. Comme APC l'a affirmé dans sa contribution au Rapport mondial de l'ONU sur le secteur public en 2023, « [I]l a pandémie de COVID-19 a rendu plus tangibles les défis structurels existants et émergents liés aux inégalités, à la discrimination, à l'exclusion et à la violence, en plus de faire ressortir les tensions dans le continuum d'exercice des droits humains en ligne et hors ligne ».<sup>13</sup>

Ces tensions se sont manifestées par une augmentation de la surveillance en ligne par les États et les entreprises, des atteintes au droit à la vie privée et aux données personnelles, ainsi que des menaces à la liberté d'expression, incluant la censure des médias et l'intensification de la violence de genre en ligne<sup>14</sup>. Dans un contexte de numérisation rapide des services et des économies, alors que les gouvernements tentaient de réagir au virus, de nombreuses personnes, pour la plupart déjà exclues, n'ont pas été en mesure de déplacer leurs activités vers le numérique. À cet égard, la pandémie a montré les effets brutaux de la marginalisation accrue des communautés qui n'étaient pas en ligne, notamment dans leur accès aux services gouvernementaux et au soutien financier au moment où ils étaient le plus nécessaires.

Pour répondre aux violations des droits en ligne et aux menaces, alors que l'impact socio-économique de la fracture numérique était devenu évident, de nombreux acteurs de la société civile à travers le monde ont fait appel à la solidarité avec les communautés opprimées et les populations colonisées, à une meilleure collaboration entre les organisations de défense des droits numériques et à la création de mouvements intersectoriels. Ils ont affirmé que tout changement majeur ne pouvait être obtenu sans la force collective des acteurs ayant une approche fondée sur les droits. Il était nécessaire que les organisations de défense des droits numériques établissent des liens plus significatifs avec les communautés locales afin de garantir une plus grande participation des groupes exclus à l'élaboration de politiques et aux processus de gouvernance de l'internet<sup>15</sup>.

---

12. [Advocacy in times of TRIPS waiver | Observatoire mondial de la société de l'information \(giswatch.org\)](#)

13. [WPSR 2023 Chapter 1.pdf \(un.org\)](#)

14. [2021-2022 - Les futurs numériques d'un monde post-pandémie | Observatoire mondial de la société de l'information \(giswatch.org\)](#)

15. Ibid.

Cependant, au lieu de la cohésion et de la solidarité nécessaires pour lutter contre les inégalités mondiales dans un environnement post-COVID fracturé, c'est l'inverse qui s'est produit. À une époque décrite à juste titre comme symptomatique d'un « échec de la gouvernance mondiale »<sup>16</sup>, la polarisation géopolitique s'est accentuée, en particulier au niveau des guerres et des conflits régionaux. Malgré les avertissements de plus en plus pressants du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) concernant l'imminence de la catastrophe climatique, celle-ci continue de faire l'objet d'un manque d'attention chronique. Les tentatives de reprise économique se sont déroulées dans un contexte de confrontation agressive entre des superpuissances qui se disputent la domination commerciale, et qui, pour ce faire, instrumentalisent les politiques nationales et les économies vulnérables comme moyens intermédiaires dans leur compétition. L'insécurité alimentaire s'est aggravée après le début de la guerre en Ukraine, et les violations des droits humains, les déplacements et les migrations forcées se sont intensifiés. Les violations des droits se sont multipliées, la liberté d'expression et le droit de manifester ont été étouffés dans de nombreux pays à travers le monde, tandis que la cohésion des politiques nationales a été ébranlée par les divisions.

Comme indiqué dans une édition spéciale du Rapport sur les objectifs de développement durable de 2023, publié avant la récente intensification de la violence en Israël et en Palestine, « les effets de la crise climatique, la guerre en Ukraine, la faiblesse de l'économie mondiale et les effets persistants de la pandémie de COVID-19 »<sup>17</sup> ont tous eu un impact négatif sur la réalisation de ces objectifs. Le rapport fait état d'une augmentation de la faim et de l'insécurité alimentaire dans le monde, d'inégalités croissantes et d'un « cataclysme climatique » imminent, pour lequel les actions climatiques menées à l'heure actuelle ne suffisent pas. On s'attend à une augmentation de la pauvreté dans le monde, à la précarité des moyens de subsistance et à l'incertitude quant au logement en raison des migrations massives forcées et des nouveaux déplacements de populations.

Toutes ces fractures et divisions se manifestent de manière différente pour les personnes et les communautés à travers le monde, et elles limitent, de plusieurs façons, la possibilité d'une coopération et d'une solidarité mondiale pour faire face aux problèmes urgents de notre époque.

---

16 [Le Rapporteur spécial de l'ONU publie un rapport accablant sur l'échec de la gouvernance mondiale dans la gestion de la pandémie de COVID-19 - IUF](#)

17. [Rapport 2023 sur les ODD \(un.org\)](#)

Dans ce contexte mondial divisé et inquiétant, le travail d'APC doit s'articuler autour de plusieurs enjeux clés.

### **Augmentation des violations aux droits humains dans le monde**

La montée en puissance des tendances politiques réactionnaires et populistes, ainsi que de l'autoritarisme, se traduit par une augmentation des violations des droits humains et un recul de l'espace civique dans de nombreux pays à travers le monde. Les prises de pouvoir militaires, comme cela a récemment été le cas au Gabon et au Niger, menacent les acquis démocratiques. Dans les pays du Sud, des militantes sont emprisonnées, des journalistes sont persécutées et surveillées, les poursuites et le harcèlement pour avoir pris la parole en ligne sont fréquents, et de nouvelles lois ont été adoptées pour compliquer le travail des ONG<sup>18</sup>. Les minorités sont souvent les plus touchées par ces violations, tant en ligne que hors ligne. En Ouganda, une loi draconienne anti-homosexualité a été adoptée, menaçant les personnes homosexuelles de peine de mort, tandis que dans d'autres pays, les attaques en ligne contre les femmes et les personnes issues de la diversité de genres se sont intensifiées. Parallèlement, dans plusieurs régions du Sud global, en raison de collusion entre les États et les grandes entreprises, les défenseures de l'environnement et du territoire qui agissent sur le terrain demeurent vulnérables et menacées, y compris d'assassinat.

La numérisation rapide des sociétés a favorisé ce virage vers la droite, avec notamment les plateformes de médias sociaux qui facilitent la polarisation par la désinformation et la propagande, et la censure par la suppression de contenus. Les entreprises technologiques sont également complices de nombreuses violations des droits humains lorsqu'elles fournissent des technologies de sécurité, de contrôle et de surveillance aux États qui se retournent contre leur population. De nombreux gouvernements utilisent des plateformes du secteur privé pour fournir des services publics, avec peu de mécanismes garantissant la transparence et la redevabilité en ce qui concerne la vie privée, l'utilisation des données et des algorithmes, ou la nature des

---

18. C'est le cas notamment, sans s'y limiter, de la Palestine, la Jordanie et du Liban ([Algorithmic Anxieties & Feminist Futures in MENA | GenderIT.org](#)), Tigray dans le nord de l'Éthiopie ([Tigray: Life Beneath the Sealed Skies | GenderIT.org](#)), et de pays tels que l'Inde, le Nigeria, l'Ouganda et plus récemment, le Kenya.)

accords conclus avec ces plateformes. Les besoins du marché du secteur privé se sont alignés sur le désir des États de contrôler et de gérer leurs citoyen·ne·s et leurs peuples, une tendance que nous avions déjà soulevée dans le plan stratégique précédent. Le potentiel des nouvelles technologies recourant à l'intelligence artificielle pour intensifier la désinformation, affaiblir la confiance du public et manipuler la population lors des élections, renforce cette complicité et cela constitue une menace bien réelle sur la stabilité démocratique dans les pays du monde entier.

### **Une nouvelle fracture numérique**

L'instabilité mondiale actuelle – en particulier en ce qui concerne les économies en difficulté, les moyens de subsistance précarisés et les changements climatiques – risque de ne pas être facilement atténuée par l'accélération de la numérisation et de la mise en données des économies, comme certains pourraient l'espérer. Au contraire, comme l'a montré la pandémie de COVID-19, la numérisation a entraîné une marginalisation accrue des communautés non connectées et n'a pas permis, dans de nombreux pays, d'augmenter le nombre de personnes en ligne. Des recherches suggèrent également<sup>19</sup> qu'une nouvelle fracture numérique est en train d'émerger et qu'elle n'est pas suffisamment prise en compte dans les plans d'accélération de déploiement des infrastructures. Pour participer correctement à l'économie des données et à son potentiel d'innovation et de développement, il faudra davantage de connexions internet dédiées et abordables, ainsi qu'un accès véritable à l'internet. Sans cela, non seulement les personnes non connectées, mais aussi celles qui sont « à peine en ligne » en raison de multiples facteurs (notamment le coût élevé des données et des appareils), risquent d'être laissées pour compte, ce qui entraînera une augmentation des inégalités mondiales et de nouvelles formes de marginalisation. La participation à l'économie numérique exigera des améliorations importantes et à grande échelle dans des domaines tels que l'éducation ou la littératie et les compétences techniques. Elle nécessitera des mesures urgentes pour réduire le coût de l'accès, ce que les gouvernements et les régulateurs de nombreux pays du Sud global n'ont pas réussi à faire jusqu'à présent.

---

19. [core-project-report\\_20231010.pdf \(researchictafrica.net\)](https://researchictafrica.net/)

## **Accroissement du sentiment d'aliénation et du coût environnemental**

Le coût personnel et environnemental de la numérisation, qui touche tous les aspects de la société et de la vie des gens, n'a pas été pris correctement en considération. Dès lors, il faut prendre en compte l'aliénation numérique qui résulte de la mise en données et de la marchandisation de la vie et des interactions personnelles. Il se produit également une aliénation par rapport à l'environnement qui découle du déploiement et de l'utilisation massive des technologies. La production de ces technologies dépend de l'extraction de matières premières, du déplacement de populations et de l'acquisition de terres dans les pays du Sud global, ainsi que de pratiques d'exploitation de main-d'œuvre à bas salaire. La contribution du secteur technologique à la catastrophe climatique est alors croissante : par le biais des émissions de gaz à effet de serre<sup>20</sup> et par les torts environnementaux causés par les déchets électroniques déversés dans les pays d'Asie et d'Afrique, en particulier dans les communautés locales appauvries. Le coût environnemental, les déplacements de populations, les violations de droits humains et de droits du travail ainsi que le racisme environnemental qui accompagnent la production, l'utilisation et l'élimination des technologies sont susceptibles d'augmenter considérablement à moyen et à long terme.

## **Les intérêts bien établis des géants technologiques et la lutte pour la réglementation**

L'évolution du monde numérique pose de multiples défis au niveau politique et de la réglementation du secteur. Ces défis interreliés sont sous-tendus par la relation complexe entre les intérêts des États et ceux des entreprises du secteur technologique. Les États-Unis et l'Union européenne, pour ne citer qu'eux, sont connus pour avoir pris des mesures de réglementation et de taxation des grandes entreprises et plateformes technologiques. Toutefois, le rôle structurel que jouent ces grandes entreprises dans de multiples espaces et secteurs de prestation de services aux États, ainsi que la dépendance des marchés et des économies nationales envers le secteur privé technologique, laissent à penser que l'impact de cette réglementation sur leur influence et leur pouvoir sera probablement limité. Par ailleurs, il s'avère que des États ont pu se servir de grandes plateformes technologiques basées au niveau national et ayant

---

20. [Circular Tech \(apc.org\)](#)

des ramifications internationales pour censurer et contrôler l'information dans des contextes de conflits armés. Dans ce contexte, les instances de régulation se trouvent effectivement en position délicate.

Dans les pays du Sud, des gouvernements ont tenté de créer des cadres politiques et de réglementation propices à notre nouvelle ère de numérisation et de mise en données. À titre d'exemple, l'Union africaine a publié un nouveau cadre politique en matière de données pour tenter d'harmoniser les diverses réglementations nationales afin que les pays africains puissent mieux profiter de l'économie des données et envisager des méthodes d'imposition des plateformes n'ayant pas de présence légale dans leurs juridictions<sup>21</sup>. On note également des efforts pour redynamiser les fonds dédiés à l'accès universel, et pour soutenir des initiatives de connectivité communautaire dans plusieurs pays<sup>22</sup>, entre autres grâce au travail d'APC. Cependant, de nombreux pays du Sud n'ont pas la capacité de participer et d'influencer la gouvernance mondiale et les instances qui définissent les priorités. De ce fait, ils sont largement soumis aux programmes réglementaires et politiques définis par les économies développées et les puissants acteurs du monde de l'entreprise.

Les intérêts des puissantes entreprises technologiques et ceux des États dans ce que l'on appelle la « connectivité significative universelle » risquent aussi de miner les efforts déployés par les communautés pour élaborer des solutions locales d'accès fondées sur les principes de l'autodétermination des réseaux. Parmi ces géants technologiques, certaines entreprises privées de connectivité par satellite occupent déjà une position dominante dans l'industrie, telles que Starlink<sup>23</sup> et Amazon. Parallèlement, les engagements des grandes plateformes technologiques en matière de droits humains suscitent de nouvelles questions et notamment la perte d'acquis en matière de plaidoyer chez Twitter/X qui a dissout son conseil de confiance et de sécurité, les préoccupations persistantes concernant les droits du travail dans l'économie à la tâche, et le lien entre Amazon et la traite de travailleurs et travailleuses en Arabie saoudite<sup>24</sup>.

---

21. [The African Union's Data Policy Framework: Context, Key Takeaways, and Implications for Data Protection on the Continent - Future of Privacy Forum \(fpf.org\)](#)

22. [Advocacy for community-led connectivity access in the global South | Observatoire mondial de la société de l'information \(giswatch.org\)](#)

23. [Starlink and Inequality - Many Possibilities](#)

24. [Revealed: Amazon linked to trafficking of workers in Saudi Arabia | Amazon | The Guardian](#)

## **Une perte d'espaces de parole pour la société civile**

On observe une réduction progressive des intérêts de la société civile dans les espaces politiques. Ce phénomène se manifeste par ce qui semble être un fléchissement de l'engagement en faveur d'une gouvernance inclusive et multipartite, tout particulièrement à travers les tentatives de mettre à l'écart le Forum sur la gouvernance de l'internet (FGI) dans le processus d'élaboration du Pacte numérique mondial (PNM). Cette déstabilisation institutionnelle du FGI est allée de pair avec la préférence apparente accordée aux négociations intergouvernementales dans le cadre du processus du PNM, du Sommet du futur et dans d'autres instances liées aux Nations unies, plutôt que de reconnaître la nécessité d'un plan d'action politique multipartite et inclusif pour notre avenir numérique. Il est de plus en plus difficile pour la société civile d'accéder aux forums multilatéraux et d'y avoir un impact. Celle-ci est aussi de plus en plus confrontée à des obstacles qui entravent la mise en œuvre d'une approche multipartite et à des tentatives évidentes d'affaiblir les quelques processus multipartites actifs qui existent. Parmi des exemples récents, le Comité consultatif de haut niveau des Nations unies sur l'intelligence artificielle a été critiqué pour avoir « plus de représentants d'entreprises [y siégeant] que d'organisations défendant les droits humains<sup>25</sup>. » On assiste également à une légitimation de groupes anti-droits dans ces instances. Certains d'entre eux demandent même une reconnaissance légale auprès de différents organes de l'ONU dans ce qui semble être une tentative de s'approprier et de perturber les espaces progressistes de la société civile.

Alors que l'on observe des efforts pour réactiver des processus tels que le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et pour redynamiser les objectifs de développement durable (ODD), on constate que d'autres initiatives politiques importantes, telles que le NETmundial, sont principalement laissées en dormance. Ces initiatives sont ignorées au même titre que les avancées du FGI en tant qu'espace de collaboration favorisant le co-apprentissage, la discussion et le débat, et ayant des impacts politiques clairs dans plusieurs pays à travers le monde<sup>26</sup>. Il ne semble guère y avoir eu de tentatives de réinterprétation des principes et de la vision du SMSI pour s'assurer que les expériences acquises au cours d'années de coopération

---

25. [Derechos Digitales sur Tumblr](#)

26. <https://theigfwewant.net>

multipartite alimentent les futurs processus de politique de l'internet, de gouvernance de l'internet et de coopération numérique mondiale, afin de préserver le multipartisme, la transparence, l'inclusivité, le dialogue et la redevabilité. Au contraire, il se dégage l'impression que ces expériences sont mises de côté dans le but de redéfinir l'orientation des politiques sur la base du nouveau contrat social envisagé pour façonner l'avenir numérique.

La tenue d'événements tels que le FGI dans des pays où la participation d'organisations est restreinte, difficile ou non viable affaiblit la capacité des instances à susciter des échanges solides à partir de perspectives diverses. Ce fut le cas notamment au Japon, où des acteurs de la société civile se sont vu refuser leur visa et c'est ce qui pose problème avec la proposition d'organiser le prochain FGI en Arabie saoudite<sup>27</sup>. Alors que les négociations sur la forme et le contenu du PNM commenceront bientôt, aucun mécanisme n'a été mis en place pour garantir la participation effective de la société civile. Quant aux affirmations répétées des responsables qui dirigent ce processus, selon lesquelles il s'agit d'un processus multipartite, elles n'ont guère été plus que des gestes symboliques.

### **Des espaces d'élaboration des politiques fragmentés, et des acteurs de la société civile qui opèrent en vase clos**

En dehors des forums tels que le FGI, les espaces d'élaboration des politiques et de définition de priorités concernant l'internet sont devenus fragmentés, avec de multiples initiatives et processus qui existent en parallèle. Il est donc difficile pour une seule organisation de suivre l'ensemble des derniers développements, d'acquérir l'expertise nécessaire pour participer activement à chaque espace et d'y apporter les changements nécessaires. La participation de la société civile est encore plus limitée par la répression exercée contre elle dans de nombreux pays. Sa capacité à s'engager est alors restreinte, notamment par de nouvelles réglementations qui étouffent les flux de financement des bailleurs de fonds, de nouvelles lois et limites fiscales imposées au transfert de fonds pour des activités, et par des procédures de visa qui privent de plus en plus les acteurs du Sud global de leur liberté de mouvement.

---

27. [Joint Statement: Internet Governance Forum must reverse decision to make Saudi Arabia its next host | Association for Progressive Communications \(apc.org\)](#)

Cette fragmentation et la diversité des besoins en matière de plaidoyer amène parfois les organisations de la société civile à développer des programmes qui se chevauchent et se concurrencent, ce qui peut entraîner un manque de cohésion entre des campagnes et des objectifs de plaidoyer souvent similaires. Malgré l'hyperspécialisation de certaines organisations qui répondent à des besoins techniques spécifiques en matière de plaidoyer politique et législatif, rares sont les moments d'apprentissage inter-organisationnel. De plus, de nombreux acteurs sont apparus dans les espaces de gouvernance où nous intervenons, et la communication entre les organisations plus récentes et celles plus établies reste limitée, de sorte que les expériences institutionnelles ne peuvent aisément être partagées et transmises. En conséquence, la base de plaidoyer à partir de laquelle les activistes peuvent réclamer des changements se trouve affaiblie. Ces tendances, qui ne peuvent être résolues à court ou moyen terme, ont toutes miné les perspectives de reprise et de stabilité économique post-pandémie nécessaires à l'échelle mondiale. Cela a conduit à l'érosion des droits et à la réduction du potentiel de coopération autour de questions d'intérêt commun, comme les changements climatiques, un avenir numérique commun et les objectifs de développement durable.

## 6.2. HYPOTHÈSES ET CONVICTIONS POLITIQUES

Dans les conditions décrites ci-dessus, de nouveaux efforts d'organisation doivent être déployés pour rapprocher les acteurs qui plaident en faveur de l'inclusion numérique, de la gouvernance démocratique des technologies et droits numériques, et relier leurs préoccupations aux programmes d'autres mouvements sociaux. La construction collaborative de connaissances et le partage d'expériences sont essentiels pour constituer une base de données probantes, nécessaire à l'élaboration de contre-discours cohérents et d'un plaidoyer plus efficace pour la défense des politiques et des droits, et influencer les plans d'action politiques. L'organisation collective est cruciale pour influencer plus efficacement les processus institutionnels et contrer les violations intersectionnelles des droits dans tous les pays du monde. Pour commencer à remédier à l'aggravation des inégalités dans le monde, il est indispensable de compter sur la participation active des communautés locales à cette organisation collective, en particulier les communautés les plus exclues des opportunités numériques, les plus touchées par la détérioration des droits et par le rétrécissement de l'espace civil, ainsi que les plus vulnérables au changement climatique, à la destruction de l'environnement et aux injustices qui en découlent.

Un travail important doit être réalisé pour contrer le racisme environnemental dans le Sud global et les menaces qui pèsent sur les défenseures de l'environnement et des terres qui s'opposent aux projets de l'État et aux intérêts des grandes entreprises. Dans un contexte mondial où les droits des femmes et des personnes de diverses identités de genre se trouvent de plus en plus menacés, qu'ils soient en ligne ou hors ligne, la résilience numérique des acteurs et actrices de la justice de genre, des féministes et des défenseures des droits humains des femmes doit également être renforcée. Pour cela, il faut créer des réseaux de soutien qui servent de ressource collective et personnelle pour le travail de plaidoyer mis en œuvre. Comme l'a montré notre travail avec les réseaux de connectivité axés sur les communautés et différents groupes féministes partout dans le monde, ce n'est qu'en suivant une telle démarche holistique de renforcement de la résilience numérique qu'un changement durable peut être réalisé.

Nous croyons que le renforcement de l'organisation collective<sup>28</sup> pour créer un mouvement transformationnel ayant pour but de faire avancer l'inclusion numérique et les droits numériques et de l'internet est la meilleure chance de garantir que l'internet renforce le développement social, politique, culturel, économique et humain et qu'il permette la réalisation des droits humains. En effet, un tel changement systémique à long terme exige la présence d'un pouvoir collectif – des personnes qui ne s'expriment pas uniquement en tant qu'individus ou au nom d'organisations en particulier, mais au nom d'une voix puissante, collective. Si les mouvements sont le plus souvent le moyen le plus efficace pour rendre visibles et faire entendre les voix des communautés marginalisées, ils ont aussi la capacité de créer un changement durable à des niveaux que les politiques et la législation ne peuvent pas atteindre à elles seules, car celles-ci créent à la fois une demande de changement et obligent les acteurs puissants à rendre des comptes. De plus, le pouvoir collectif remet en question le statu quo et l'hégémonie des récits et des perspectives des gouvernements et des entreprises.

À notre sens, un mouvement est « un ensemble organisé d'électeurs et d'électrices qui défendent un programme politique commun de changement par l'action collective »<sup>29</sup> et qui comportent des caractéristiques spécifiques. Les personnes y sont mobilisées en collectifs de manière formelle ou informelle. Il suit un programme politique clair, avec

---

28. Cette définition s'appuie sur le travail de Srilatha Batliwala, activiste féministe et universitaire engagée dans des mouvements locaux de femmes à grande échelle (<https://issuu.com/awid/docs/changingtheir-world-2nd-ed-eng?e=2350791/3186048>), et sur les perspectives du personnel d'APC.

29. <https://issuu.com/awid/docs/changing-their-world-2nd-ed-eng?e=2350791/3186048>

des actions et activités collectives construites autour de la poursuite des objectifs du mouvement et suivant différentes stratégies. Il comporte également des objectifs clairs de changement interne ou externe.

Nous croyons qu'à l'ère du numérique, le développement des mouvements a été transformé par l'internet et les technologies numériques. L'activisme et l'organisation collective ont lieu aussi bien en ligne que hors ligne. Notre travail sur l'internet féministe et le développement de mouvements nous a appris que les mouvements sont d'autant plus forts lorsque les énergies et l'appropriation proviennent d'une multitude d'espaces et d'acteurs<sup>30</sup>.

Nous reconnaissions que les organisations et les collectifs sont souvent à l'origine de la création, du soutien, des services et de la gouvernance des mouvements. Ce sont également les principales structures d'organisation, de formation, de capacitation, de protection et de stimulation pour que les leaders, activistes et membres des mouvements suivent leur programme transformationnel. Nous croyons en outre que les réseaux, et plus particulièrement les « réseaux de mouvements », ont un rôle important à jouer dans le renforcement de l'organisation et de l'action collectives, car ils connectent les acteurs et les ressources dans le but de créer un impact plus significatif que ce que pourrait obtenir un individu ou une organisation par elle-même.

APC est particulièrement bien placé pour jouer un rôle central dans le renforcement de l'organisation collective et développer un mouvement transformationnel qui permette de faire avancer l'inclusion numérique et les droits de l'internet et ce, pour un certain nombre de raisons. Notre crédibilité et notre légitimité se basent sur nos contributions de longue date à l'inclusion numérique et aux droits numériques et de l'internet ; nous contribuons constamment depuis 25 ans à élaborer et élargir les processus régionaux et mondiaux de gouvernance de l'internet. Nos membres, d'une grande diversité, sont largement issus du Sud global, ce qui a permis d'apporter à nos projets et programmes à la fois force et cohérence pour faire entendre les voix et points de vue des communautés marginalisées concernant les enjeux et processus autour de l'inclusion numérique et des droits numériques et de l'internet. Nous avons également une solide expérience de travail à l'intersection de mouvements sociaux très divers, pour connecter les activistes en construisant des ponts entre régions, domaines d'intérêt et programmes, et en connectant le local au mondial.

---

30. Évaluation du travail du Programme des droits des femmes d'APC sur le renforcement du mouvement féministe à l'ère du numérique. [https://genderit.org/sites/default/files/mfievaluation2020-brief4networks\\_september\\_2020.pdf](https://genderit.org/sites/default/files/mfievaluation2020-brief4networks_september_2020.pdf)

Les membres d'APC représentent un microcosme des organisations de défense de l'inclusion numérique et des droits numériques et de l'internet, ce qui nous permet de jouer avec beaucoup d'efficacité ce rôle de développement de mouvements à travers et avec notre réseau constitué de membres du personnel, de personnes associées, de membres et partenaires, travaillant en collaboration avec des alliés proches issus du domaine plus large de l'inclusion numérique et des droits numériques et de l'internet. Et comme le montre notre travail axé sur l'internet féministe et le développement de mouvements, avec le temps le réseau gagne en autonomie grâce à l'appropriation partagée de programmes communs et de leadership collectif pour faire avancer les priorités du réseau<sup>31</sup>.

### 6.3. NOTRE VISION ET NOTRE MISSION

**Notre vision** consiste à ce que toutes et tous, et en particulier les personnes marginalisées, utilisent et développent l'internet et les outils numériques pour créer un monde plus juste et durable.

**Notre mission** consiste à renforcer l'organisation collective pour créer un mouvement transformateur qui veille à ce que l'internet et les technologies numériques soient propices à la justice sociale, la justice de genre et la justice environnementale pour toutes les personnes.

### 6.4. STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAU ET DE MOUVEMENT

Nos stratégies de développement de réseau et de mouvement ont pour objectif de réaliser la mission d'APC. Elles soutiennent et renforcent l'organisation collective en interne et entre le réseau des membres, les personnes associées, les partenaires et les organisations alliées de défense des droits humains, des droits numériques, de la justice environnementale et des féministes. Pour ce faire, nous procédons comme suit :

- Mise en place de nouvelles recherches et utilisation renforcée des recherches existantes pour construire des connaissances et créer des contre-récits sur des questions et des tendances émergentes qui affectent la société dans laquelle nous nous organisons.
- Rassemblement et mise en relation des divers acteurs et groupes d'intérêt au sein du réseau afin d'établir et de renforcer des liens et des programmes communs parmi les diversités d'enjeux et de régions.

---

31. Ibid.

- Renforcement des capacités et des institutions au sein du réseau afin d'améliorer la capacité d'action collective sur des plans d'action communs.
- Plaidoyer politique et mobilisation dans le réseau pour amplifier les voix des communautés marginalisées, faire pression sur les parties prenantes et plaider en faveur de modifications dans les normes, politiques, standards et pratiques, en particulier en matière de gouvernance de l'internet et des technologies numériques.
- Octroi de subventions au réseau pour financer leur travail, renforcer les relations intra-réseau et les aider à s'engager dans l'élaboration et l'action collective sur des programmes communs.
- Communications stratégiques pour amplifier les voix et les points de vue du réseau.

## 6.5. RÉSULTATS SUR LE LONG TERME

Nous nous engageons à constituer d'ici 2027 un réseau de membres, de partenaires, d'organisations alliées et défenseures des droits humains et des droits numériques, des féministes et de la justice environnementale qui s'engagent à :

- Construire et renforcer les plans d'action communs transversaux aux différents enjeux, mouvements et zones géographiques afin de promouvoir l'inclusion numérique, les droits numériques et de l'internet, un internet féministe et des politiques et pratiques numériques respectueuses de l'environnement.
- Amplifier nos voix et perspectives pour placer les droits humains, la justice de genre et la justice environnementale au cœur des discours relatifs à l'inclusion numérique et les droits numériques et être en mesure de contrer les discours anti-droits.
- Agir de manière collective pour élaborer des normes, politiques, standards et processus en matière de numérique à la fois démocratiques et respectueux des droits afin de garantir que l'internet et les technologies numériques sont régis en tant que bien public mondial.
- Augmenter notre capacité collective en matière de sécurité, de bien-être holistique et de résilience numérique.

Pour qu'APC rende possible et soutienne les contributions du réseau à ces quatre résultats sur le long terme, nous nous engageons à garantir les aspects suivants :

- APC a une vision et un objectif communs, et dispose de la capacité, des compétences et des ressources financières pour remplir sa mission dans un environnement de travail permettant à l'ensemble de ses membres et personnels d'apprendre, de grandir et de s'épanouir.

## 6.6. RÉSULTATS IMMÉDIATS

Les changements immédiats que nous réaliserons entre 2024 et 2027 ou les « conditions préalables » aux résultats sur le long terme sont les suivantes :

**Résultat 1 : Élaboration et renforcement des programmes communs transversaux aux différents enjeux, mouvements et zones géographiques afin de promouvoir l'inclusion numérique, les droits numériques et de l'internet, un internet féministe et des politiques et pratiques numériques respectueuses de l'environnement.**

### Argumentation

L'internet et les technologies numériques sont des catalyseurs des droits humains, de la justice sociale, la justice de genre, la justice environnementale, et du développement. Cependant, la marche rapide et incontrôlée de la numérisation, ainsi que la mise en données des économies et des sociétés compromettent ce potentiel, sans oublier les impacts que cela peut avoir sur l'environnement. Les violations des droits humains se multiplient, les États ont renforcé leur pouvoir de surveillance et de contrôle, et les géants technologiques ont une position de plus en plus privilégiée pour influencer et contrôler les délibérations en matière de politiques et ainsi résister au changement. Parallèlement, la situation des communautés non connectées et déjà marginalisées empire en l'absence de tout accès significatif à l'internet leur permettant de participer au niveau socio-économique et politique.

Dans un contexte géopolitique où la polarisation ne cesse de s'accentuer, les perspectives de réaliser les objectifs communs comme les ODD ou des actions sur le climat se réduisent. Les acteurs de la société civile doivent faire face à de nouvelles formes d'oppression avec la montée des États autoritaires et le renforcement de politiques réactionnaires. Les féministes et les communautés LGBTQIA+ sont particulièrement menacées, et les défenseures de l'environnement et de la terre sont de plus en plus souvent la cible d'attaques tandis que les pays du Sud global exercent une pression accrue sur les ressources naturelles. Cette situation rend difficile dans de nombreux pays de plaider en faveur des droits et de la justice environnementale. Dans un même temps, les capacités d'organisation de la société civile pour défendre l'inclusion numérique et les droits numériques et de l'internet sont fragmentées, se traduisant par la présence d'un grand nombre d'acteurs, une hyper-spécialisation, une multiplicité de causes qui se chevauchent, et un sentiment croissant de travail en vase clos.

Dans un tel contexte, il est nécessaire de renforcer les capacités d'organisation collective pour mettre en place un mouvement ayant le pouvoir de faire avancer l'inclusion numérique, les droits numériques et de l'internet, et un internet féministe. Il convient de travailler dans tous les mouvements de manière transversale afin de soutenir l'ensemble des acteurs de la justice sociale confrontés aux effets néfastes du numérique et plus particulièrement les mouvements féministes et de justice environnementale. Étant donné les spécificités régionales des effets néfastes expérimentés, il est également important de travailler et de partager les apprentissages entre différentes régions pour accroître notre impact de plaidoyer. Les voix des personnes les plus exclues et victimes de discrimination – y compris les communautés à faibles revenus, les femmes et les personnes issues de la diversité de genres, les communautés locales les plus directement touchées par les changements climatiques, et les peuples indigènes confrontés à la destruction de l'environnement – doivent être renforcées dans les forums de prise de décisions et de défense des droits humains à niveau régional et mondial.

## Résultats immédiats

- Les membres et partenaires d'APC renforcent les programmes de connectivité axée sur les communautés à travers la sensibilisation, un soutien efficace, un renforcement des capacités et des outils performants pour les communautés qui nécessitent une connectivité communautaire viable. Ils les encouragent à utiliser les services locaux et les technologies numériques pour répondre aux besoins exprimés par la communauté.
- Les membres et partenaires d'APC renforcent leurs connexions, analysent les problèmes communs et créent et/ou renforcent des plans d'action communs pour faire avancer les droits numériques, un internet féministe et des politiques et pratiques numériques respectueuses de l'environnement.

## Résultat 2 : Amplification des voix et perspectives pour placer les droits humains, la justice de genre et la justice environnementale au cœur des discours relatifs à l'inclusion et aux droits numériques et capacité à contrer les discours anti-droits.

### Argumentation

Partout dans le monde, on voit apparaître de nouvelles formes de violations aux droits, que ce soit par la montée des autoritarismes ou par les grandes entreprises technologiques aujourd'hui chargées de la gestion de nombre de nos droits humains

en ligne. Les discours anti-droits prolifèrent sur l'internet, faisant reculer les acquis de ces dernières années en matière de droits. Ils ont ainsi fait resurgir les discriminations à l'égard des femmes et de la communauté LGBTQIA+ et réduisent au silence, souvent violemment, les femmes et les personnes issues de la diversité de genres. Parallèlement, les intérêts puissants des industries d'extraction tiennent en échec l'action climatique, et utilisent efficacement la désinformation pour influencer les décisions politiques et l'opinion publique. Une autre manière d'étouffer les voix consiste à ne pas suffisamment tenir compte de l'étendue des impacts environnementaux des technologies numériques, y compris sur les communautés locales les plus affectées par l'extraction des minéraux nécessaires à leur fabrication.

Le discours détermine les sujets de discussion, fixe les limites de ce à quoi les politiques répondent ainsi que le type de langage qui y est employé. Cela répercute largement sur le type d'actions choisies et la manière dont elles sont mises en place. C'est à travers la contestation des discours anti-droits ou la reformulation des discours qui ne tiennent pas compte de l'environnement ou des droits spécifiques que les voix marginalisées et que les enjeux fondamentaux pour la justice sociale, de genre et environnementale peuvent attirer l'attention des décideurs, des législateurs et en fin de compte, du secteur privé.

À l'instar du rythme rapide de la numérisation et de la mise en données des sociétés, les pays du Sud global vivent de différentes manières les violations aux droits et les impacts de la technologie sur l'environnement, qu'ils soient dus à l'extraction minière, à l'hébergement des fermes de serveurs ou au déversement des déchets électroniques. Il est nécessaire d'acquérir des savoirs et de favoriser l'apprentissage collectifs pour en comprendre les nuances, et aussi bien les discours féministes que de justice environnementale doivent être intégrés dans les délibérations en matière de droits du numérique afin de renforcer leur articulation au sein des processus politiques et de plaidoyer. Les voix collectives des acteurs de la société civile doivent être amplifiées pour repousser l'influence croissante des discours anti-droits.

## Résultats immédiats

- Les membres et partenaires d'APC ont une plus grande capacité pour lutter contre la désinformation et les fausses informations.
- Les membres et partenaires d'APC s'associent pour créer, renforcer et partager les connaissances dans le but d'influer sur le discours politique.

- Les membres et partenaires d'APC co-créent des discours alternatifs axés sur l'inclusion numérique, les droits numériques et de l'internet et leurs intersections avec les enjeux de la justice environnementale.
- Les voix féministes intersectionnelles du Sud global parmi les membres et partenaires d'APC contribuent à placer les perspectives féministes au cœur des discours relatifs aux technologies, en vue de la réalisation d'un internet féministe.

**Résultat 3 : L'action collective élabore des normes, politiques, standards et processus en matière de numérique qui sont démocratiques et respectueux des droits afin de garantir que l'internet et les technologies numériques sont régis en tant que bien public mondial.**

### Argumentation

Le travail en faveur des droits numériques et de l'internet est cloisonné et fragmenté en fonction des régions et des enjeux, ce qui complique la capacité de réponse dans un contexte incertain en constante évolution. Les espaces multilatéraux permettant d'influencer les priorités à définir sont eux-mêmes fragmentés et il est de plus en plus difficile pour la société civile d'y avoir accès ou de pouvoir y avoir une réelle incidence, étant donné la domination dans les débats des gouvernements et des puissantes parties prenantes que sont les entreprises. De plus, nombreuses sont les organisations de la société civile qui ne disposent pas de la capacité ou de l'expertise nécessaires pour répondre efficacement dans les diverses instances de politique et de gouvernance, qui travaillent souvent sur des sujets spécialisés. Il résulte de cet état de fait que dans la pratique, les voix et perspectives de la société civile et des plus marginalisés passent en second plan dans les discussions et forums de politiques à niveau mondial, où l'engagement pour des délibérations multipartites et inclusives semble battre de l'aile.

Face à la menace d'un renforcement des inégalités dans le monde et la marginalisation accrue des communautés isolées et à faible revenu, la participation de ces communautés dans les délibérations concernant la gouvernance de l'internet et d'autres technologies numériques est pourtant plus nécessaire que jamais. Les acteurs de la société civile qui travaillent près du terrain ont besoin de soutien dans leurs activités de plaidoyer en faveur de politiques et processus de gouvernance de l'internet axés sur la personne, notamment en s'appuyant sur les connaissances et les compétences du réseau. Il est nécessaire de mener une action collective basée sur les expériences à niveau local et national pour influencer les processus liés à

la gouvernance de l'internet et d'autres technologies numériques, et provoquer des changements politiques à niveau régional et mondial.

## Résultats immédiats

- Les membres et partenaires d'APC contribuent par leurs connaissances et leur expertise à sensibiliser sur la connectivité communautaire aussi bien les communautés que les décideurs politiques et à transformer les politiques et législations de manière à ce que la connectivité communautaire soit légalement autorisée dans le Sud global.
- Les membres et partenaires d'APC établissent des stratégies communes et se mobilisent en tant que collectif pour participer aux processus prioritaires à niveau national, régional et mondial afin de les amener à intégrer des politiques et pratiques relatives au numérique qui soient équitables pour les droits humains et l'environnement.
- APC met à profit sa présence dans les processus régionaux et mondiaux relatifs aux politiques, normes et standards afin de veiller à ce qu'il soit tenu compte des voix et perspectives des communautés marginalisées et que ces processus restent démocratiques, ouverts, transparents et responsables.
- Les membres et partenaires d'APC intègrent davantage les perspectives basées sur les droits et les plans d'action pour les femmes et les personnes issues de la diversité d'identités sexuelles et de genres dans les politiques, normes et standards relatifs au numérique.

## Résultat 4 : Davantage de capacité collective en matière de sécurité, de bien-être holistique et de résilience numérique.

### Argumentation

Tous les peuples, mais en particulier les plus vulnérables et les plus menacés – y compris les communautés à faible revenu, les femmes, les personnes issues de la diversité d'identités de genre, et les communautés locales confrontées à la destruction de l'environnement et directement touchées par les changements climatiques – doivent pouvoir être en mesure d'utiliser l'internet et les technologies du numérique en toute sécurité et sans violence ni intimidation ou harcèlement. Dans le contexte actuel d'intensification des attaques hors ligne et en ligne envers les communautés indigènes qui s'opposent à la destruction de l'environnement, ainsi qu'envers les femmes et les

personnes issues de la diversité d'identités de genre, il est nécessaire de contribuer spécifiquement à la résilience numérique de ceux et celles qui œuvrent en faveur de l'environnement et des terres, des acteurs de la justice de genre et des féministes. La solidarité et l'action collective peuvent s'avérer être de puissants outils pour les défenseures en danger. Cependant, il convient d'articuler le soutien à apporter de manière participative afin de s'adapter au mieux aux spécificités et nuances de chaque lutte, et de remettre en question les structures de pouvoir qui perpétuent les inégalités intersectionnelles. Tout soutien devrait tenir compte des milieux de vie, des expériences et des besoins, et ouvrir la voie à une autonomie d'action personnelle et politique.

## Résultats immédiats

- APC et nos partenaires avons une même compréhension des menaces en ligne et hors ligne et élaborent des stratégies collectives en matière de sécurité et de bien-être holistiques pour y faire face.
- APC et nos partenaires avons davantage de capacités pour créer et renforcer notre infrastructure numérique.
- APC et nos partenaires nous solidarisons pour apporter un soutien aux défenseures en danger.
- Les activistes féministes et les communautés queers et non conformes au genre ont davantage de capacités pour s'engager sur l'internet et les autres technologies du numérique en faisant attention à leur bien-être, et en conservant leur curiosité, leur esprit ludique et leur sécurité.

**Résultat 5 : APC a une vision et un objectif communs, et dispose de la capacité, des compétences et des ressources financières pour remplir sa mission dans un environnement de travail permettant à l'ensemble de ses membres et à son personnel d'apprendre, de grandir et de s'épanouir.**

## Argumentation

Pour renforcer l'organisation collective, il nous faut mettre en avant cet aspect de notre travail, veiller à ce que les différents éléments du réseau et les stratégies de développement du mouvement des différents projets et programmes fonctionnent de manière coordonnée afin de pouvoir atteindre les résultats de ce plan stratégique. Lors de la planification des projets, nous devons renforcer en interne le développement et

le partage de connaissances, et consolider la coordination. Nous devons également élaborer des indicateurs communs à tous les projets et programmes. Nous devons continuer à entretenir une culture d'apprentissage et de bien-être collectif parmi nos membres et notre personnel afin d'appuyer les résultats des plaidoyers, donner la capacité et le soutien nécessaires aux membres et partenaires pour que toutes et tous puissent contribuer collectivement aux résultats dont il est question plus haut, et développer un sentiment durable d'objectif commun qui permette aux membres et au personnel de grandir et de s'épanouir dans leur travail d'activiste. Il nous faut constamment reconstruire notre engagement interne pour vivre nos valeurs, dans notre manière de nous organiser et de travailler ensemble.

## Résultats immédiats

- Les membres et le personnel d'APC se connaissent mieux les uns les autres et établissent des liens plus solides entre eux.
- Les membres et le personnel d'APC sont davantage à même de travailler ensemble au niveau stratégique et opérationnel, grâce à une vision et un objectif partagés.
- Les systèmes d'APC de gestion, de planification et de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL) des connaissances soutiennent l'apprentissage collectif et la hiérarchisation continue de notre travail pour obtenir des répercussions plus importantes.
- Les membres et le personnel d'APC ont une meilleure compréhension commune du concept de bien-être et des politiques et pratiques organisationnelles élaborées collectivement qui appuient notre bien-être, résilience et durabilité collective.
- APC dispose d'une base de financement diversifiée et durable.



L'Association pour le progrès des communications  
Plan stratégique 2024-2027